

La Vallée s'Menschtertàl

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE MUNSTER - N° 45 - Octobre 2018



ZOOM

Le projet d'extension et de rénovation du centre nautique se précise

**Janvier 2019 :
Fin du ramassage du tri en porte à porte dans les sacs jaunes**



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA VALLÉE
DE MUNSTER

MOT DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

Après une très bonne saison hivernale, c'est un printemps puis un été ensoleillés aux conditions climatiques exceptionnelles qui ont permis à l'économie touristique de réaliser une excellente saison. Le centre nautique intercommunal La Piscine, grâce à son offre de loisirs et son superbe cadre naturel en a largement bénéficié en réalisant, avec 68 000 entrées, une fréquentation estivale record. Preuve que le concept de cet établissement qui fait partie de ces équipements indispensables à notre Vallée touristique est le bon ! Cela nous conforte dans notre projet de rénovation et consolidation qui se concrétisera l'année prochaine.



Si l'économie touristique est désormais un pilier fondamental de l'activité de notre Vallée, cela ne s'est pas fait tout seul et s'est construit sur des dizaines d'années d'efforts, de promotion et d'équipement. Il convient de saluer et de remercier tous les acteurs passés et présents qui y contribuent : CCVM, communes, Office de Tourisme, Syndicat des stations de montagne pour les institutionnels, hôteliers, restaurateurs, hébergeurs, campings, animateurs, maisons de vacances, exploitants, monde associatif... et évidemment vous, habitants. Grâce à tous ces efforts nous réussissons ensemble et progresserons encore, tout en veillant à garder l'authenticité de notre vallée.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, la rentrée s'annonce active avec notamment la préparation du nouveau schéma de collecte de nos déchets. La maîtrise des coûts de ce service rend indispensable cette réorganisation basée sur l'apport volontaire du tri. Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons ce changement et je fais confiance aux habitants de la Vallée pour leur sens civique à la base de l'intérêt général.

Après la rentrée, bonne continuation à tous et toutes sous les couleurs de l'automne.

A güater Spotjohr met sinna scheena Fàrwa

Le Président
Norbert SCHICKEL,
Maire d'Eschbach-au-Val

De nouveaux gestes à adopter
Fin du ramassage du tri en porte à porte



p. 3

La Piscine
Le projet d'extension et de rénovation se précise



p. 4

Le tourisme à la hausse
Le tourisme 2^{ème} poumon économique de la Vallée



p. 5

Jeunesse
C'est aussi la rentrée pour le Bureau Animations Jeunes



p. 6

Saison culturelle 2018/2019
13^{ème} saison pour l'Espace culturel Saint-Grégoire



p. 7

Brèves



p. 8

La Vallée s'Menschtertäl
Distribution gratuite à 7750 exemplaires
Éditeur : Comité de rédaction
ISSN 1279-0281
Dépôt légal à parution
Élaboration et coordination :
élus et personnel de la CCVM
Crédits photographiques :
CCVM sauf mentions contraires,
Imprimerie AGI Ingersheim

DE NOUVEAUX GESTES À ADOPTER POUR LE TRI



© Pierre Antoinette / Citeo

Fin du ramassage du tri en porte à porte dans les sacs jaunes dès le 1^{er} janvier 2019

La modernisation du service de la gestion des déchets déployée par la CCVM se poursuit. Après le réaménagement du centre de valorisation, c'est au tour de la collecte du tri d'être restructurée. En effet, dès le 1^{er} janvier 2019, chaque usager devra déposer ses déchets issus du tri dans les conteneurs de proximité mis en place par la CCVM.

Nous vous en parlions depuis près d'un an, nous y voici maintenant. Après des phases d'études opérationnelles, la CCVM a engagé cet été la dernière phase de mise en œuvre du nouveau mode de collecte du tri (emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, tous les papiers et emballages en métal).

Pourquoi ce changement ?

Il est aujourd'hui impensable de ne plus trier ses déchets tellement il est évident que chacun peut agir pour préserver l'environnement en les recyclant et leur offrant une nouvelle vie.

Or, le service de traitement des déchets (collecte et traitement) financé par la collectivité est de plus en plus coûteux. Sans compter les erreurs de tri qui engendrent à près de 24 000 € de pénalités par an pour la CCVM. Les futures réglementations et l'augmentation du volume de déchets recyclés nous incitent à trouver de nouvelles alternatives afin de maîtriser les frais de fonctionnement de ce service et par conséquent la charge imposée aux contribuables.

Si les bénéfices de la collecte de proximité sont d'une part financiers, ils améliorent également notre cadre de

vie ! Moins de pollution visuelle dans les rues ou les trottoirs par les sacs jaunes parfois éventrés, moins de réveils matinaux causés par le passage du camion...

La CCVM vous accompagne

Dès l'été, de nouvelles plateformes ont été réalisées et de nouveaux conteneurs y prendront place très bientôt. Stratégiquement placés sur les principaux axes de passage des communes de la Vallée, ils vous permettront d'aller déposer votre tri et verre **tous les jours sans exception, en fonction de vos déplacements** (travail, écoles, commerces), sans vous soucier du jour de collecte ni de devoir stocker vos déchets pendant 15 jours chez vous !

Pour faciliter votre geste de tri, chaque foyer recevra en décembre un sac de précollecte d'une contenance de 45 litres ainsi qu'un guide du tri dans lequel figureront les consignes, bien entendu, mais aussi la liste des 45 points de collecte de l'ensemble du territoire, en plus du centre de valorisation.

Pour plus d'informations pratiques, **nous vous invitons à participer aux réunions publiques** qui auront lieu à Munster, Stosswihr, Wihr-au-Val et Metzeral en novembre et décembre.



DES OUTILS ADAPTÉS POUR UN TRI ET UN RECYCLAGE EFFICACES

- **45 points de collecte de proximité** aménagés sur tout le territoire de la Vallée de Munster, situés sur les axes de circulation principaux dans chaque commune
- Une nouvelle édition du «**Guide du tri**» vous sera distribuée : consignes de tri, liste des points de collecte, présentation du centre de valorisation 3
- Distribution d'un **sac de précollecte** par foyer d'une contenance de 45 litres



5 réunions publiques d'informations

- Munster les jeudis 22 et 29 novembre
- Wihr-au-Val le vendredi 23 novembre
- Metzeral le mardi 27 novembre
- Stosswihr le mercredi 5 décembre
à la salle des fêtes à 18h30

Plus d'infos sur
www.cc-vallee-munster.fr

LE CENTRE NAUTIQUE LA PISCINE



Vous avez été près de 300 à répondre à notre enquête

Au vu des réponses à notre enquête, notre projet de modernisation et d'extension du centre La Piscine répond parfaitement aux attentes de notre clientèle.

Concernant l'espace remise en forme, nos usagers sont en demande de nouveaux équipements plus modernes, plus grands avec un nouveau spa, un hammam ainsi qu'un espace de détente plus intimiste.

Quant à l'espace remise en forme, les clients regrettent aujourd'hui de ne pas bénéficier de suffisamment de machines (fitness et musculation) du fait de l'espace exigu et de la forte affluence, notamment en fin de journée. L'encadrement personnalisé serait fortement apprécié.

L'enquête révèle également quelques questionnements sur la crainte d'une hausse des tarifs et l'application d'une tarification modulée pour les habitants de la Vallée de Munster.

Un renforcement de la signalétique et de la présence humaine afin de faire respecter les règles d'hygiène est encore souhaité.

Le projet d'extension et de rénovation du centre nautique se précise

Le Centre Nautique Intercommunal fait partie des équipements de loisirs incontournables de la Vallée de Munster, tant pour les habitants que pour les touristes. Comme évoqué au printemps dernier, après une première remise en état en 2013 des équipements extérieurs, il est temps aujourd'hui de donner un second souffle à La Piscine ! L'avant-projet définitif a été validé par le Conseil Communautaire en juillet dernier.



Selon le concept retenu lors de la construction, La Piscine répond à l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes et la pratique sportive et vise à privilégier les loisirs aquatiques ludiques pour les familles tout en offrant également des espaces de détente et de remise en forme.

Depuis son ouverture en 2001 et bien que le bâtiment soit encore en très bon état, des travaux de mises aux normes et d'accessibilité ainsi que d'économies d'énergie sont aujourd'hui indispensables.

Ces travaux nécessaires sont pour la CCVM l'occasion de restructurer et

de moderniser les espaces remise en forme et balnéothérapie par son extension. L'étude auprès des usagers engagée au printemps confirme tout à fait que cela répond à une forte demande de notre clientèle. Cela correspond à une tendance nationale qui démontre bien l'évolution des attentes des clients qui ne se satisfont plus uniquement d'une offre de bassins de natation.

L'avant-projet définitif a ainsi été proposé au Conseil Communautaire qui l'a validé. Les travaux d'envergure débuteront lors de l'hiver prochain avec pour priorité de limiter les jours de fermeture au public.

Pour ce projet, estimé à 1 920 000 €



L'espace remise en forme, totalement indépendant, permettra d'accéder à la demande des usagers en augmentant le parc de machines et en créant un espace plus convivial avec vestiaires et sanitaires dédiés.

L'extension permettra de résoudre la mise en conformité de l'ensemble de nos espaces (nouveaux sanitaires, douches adaptées)



LE TOURISME À LA HAUSSE



Le Tourisme, 2^{ème} poumon économique de la Vallée

2017 a été une année record pour le tourisme aux niveaux national et régional. Dans ce contexte favorable, nous avons connu une excellente saison. Notamment la saison hivernale 2017/2018 qui a été l'une des meilleures des dix dernières années. Avec près de 400 000 nuitées comptabilisées par la nouvelle application en 2017, le tourisme représente 23% de part du marché local, plus de 30 Millions d'euros ou encore l'équivalent de 5 000 habitants supplémentaires sur le territoire de la Communauté de Communes.

En remplacement de personnel partant, l'Office a accueilli, en 2018, trois nouveaux membres : après Quentin Gachon et Michelle Schwebel l'an dernier, c'est Nicolas Dauvergne, Manon Laemmel et Johny Royer qui ont rejoint l'équipe cette année.

De nouvelles synergies se déploient pour répondre au mieux aux attentes des touristes sur le territoire comme à celles des adhérents pour lesquels ils assurent la promotion.

Par ailleurs, le projet de mutualisation des Offices du Grand Pays de Colmar se concrétise notamment par l'appellation « L'Alsace Essentielle », point de départ d'une communication commune

et harmonisée, déclinée sur l'ensemble des supports de promotion de chacun : un site Internet commun, charte graphique identique, stratégie développée de concert. Parallèlement, l'Office est associé au projet de requalification du col de la Schlucht en collaboration avec le Parc National Régional des Ballons des Vosges et l'Office de Tourisme de Gérardmer.

Si la saison hivernale se prépare déjà, l'Office de Tourisme et la CCVM qui s'appuient sur les acteurs locaux, s'attachent à développer les sports de pleine nature pour drainer une nouvelle clientèle, très en demande, sur notre territoire. Gageons qu'avec un projet pour le Gaschney, les différents trails et manifestations cyclosporives, la refonte des sentiers VTT, les parcours et itinéraires à destination des différents sports, la Vallée deviendra le terrain de jeux privilégié des sportifs !

L'équipe de l'Office de Tourisme de gauche à droite : Nicolas, Michelle, Johny, Manon, Nicole et Quentin



AIRBNB et la taxe de séjour



Les hébergeurs concernés ont reçu cet été un message d'Airbnb qui les informait de la collecte automatique de la Taxe de Séjour à partir du 1^{er} juillet 2018. Le service taxe de séjour de la CCVM souhaite apporter quelques précisions :

Attention aux dates de collecte

Airbnb vous a annoncé collecter la taxe de séjour à partir du 1^{er} juillet 2018. Attention, il ne s'agit que des séjours qui ont été commercialisés à partir du 1^{er} juillet 2018.

Pour tous les séjours commercialisés avant cette date, s'effectuant après le 1^{er} juillet 2018 la taxe de séjour n'aura pas été collectée. Vous devez donc collecter et déclarer comme vous le faisiez habituellement auprès de vos clients.

AIRBNB se charge de la collecte et de la déclaration uniquement si votre établissement n'est pas classé

La collecte de cet opérateur numérique se fait uniquement au tarif des meublés non classés. Si votre établissement est classé, ou s'il fait l'objet d'un tarif de répartition, la collecte n'étant effectuée qu'à hauteur du tarif non classé, vous devez collecter directement le différentiel auprès de vos clients.

La loi vous oblige (article L 2333-34 du CGCT) à collecter vous-même la différence.

Vous pouvez effectuer votre déclaration différentielle sur la plateforme mise en place par la CCVM www.valleedemunster.taxesejour.fr

JEUNESSE



C'est aussi la rentrée pour le Bureau Animations Jeunes

Après un été intense tant pour les plus jeunes qui participent aux quelques 150 stages, camps ou sorties proposés, que pour les équipes d'encadrement, ça y est, c'est aussi l'heure de la rentrée pour le Bureau Animations Jeunes ! Et cette nouvelle année démarre sur les chapeaux de roues !

Le Bureau Animations Jeunesse est un des services majeurs de la CCVM. Depuis près de 35 ans, il vise à proposer l'accompagnement des 4-18 ans dans des activités périscolaires sportives, artistiques ou culturelles. Si les actions incontournables restent les animations durant les vacances scolaires et estivales, le BAJ, c'est bien plus que cela !

Le Programme des Écoles de Sports et Arts

Cette année, deux activités artistiques sont proposées : les mercredis artistiques de Kevan pour les 7-11 ans et deux ateliers théâtre, un pour les 6-9 ans et l'autre pour les 10 ans et + proposés par Elisabeth Hincker-Jaegle, comédienne et Elisabeth Baudry, artiste lyrique. Deux disciplines qui permettront à chacun de développer son imagination et sa créativité.

Les inscriptions sont possibles tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30 au Bureau Animations Jeunes. Renseignements au 03 89 77 54 24.

Les animations de l'Espace Jeunes

Réservé aux 11 ans et plus, l'Espace Jeunes est avant tout un lieu de rencontre et d'échanges pour les adolescent(e)s, ouvert tous les jours après 15h30 à l'exception du lundi. Sonia, l'animatrice, en concertation avec les jeunes, organise des après-midis thématiques les mercredis et samedis. Au programme par exemple, des rencontres sportives, de la randonnée, des actions d'entraide, un loto avec les résidents du Foyer du Parc, des sorties au bowling ou au skate-park, ... Et tous les premiers samedis du mois, de 14h à 18h, Sonia et Jérémy emmènent les jeunes à la découverte de nouveaux horizons... Sont déjà programmés, le 6 octobre un Jeu de piste « balade insolite à Wihr-au-Val » et les 1^{er} et 8 décembre,

Recherche d'un service civique

Au contact avec l'ensemble des jeunes du territoire de la Vallée de Munster, le Service Civique viendra renforcer l'équipe d'animation, notamment au sein de l'Espace Jeunes. L'objectif est de fédérer le plus de jeunes possibles autour d'événements et de projets communs, co-construits avec eux et l'équipe d'encadrement.

Durée de 7 mois - Temps complet // Poste à pourvoir immédiatement CV et lettre de motivation à envoyer au Bureau Animations Jeunes / Madame Sabine ANSEL baj@cc-vallee-munster.fr

La Magie de Noël, atelier bredalas et visite des marchés de Noël.

Les plus de 11 ans qui souhaitent s'investir et proposer de nouvelles idées sont les bienvenus à l'EJ !
Inscription annuelle de 10€.

Les animations itinérantes

Jusqu'alors, le BAJ proposait également des Animations Itinérantes délocalisées dans 4 communes de la Vallée. Le BAJ engage aujourd'hui une réflexion quant à leur organisation afin de mieux répondre aux attentes des jeunes et de leur famille. De ce fait, les animations itinérantes sont pour le moment suspendues. Nous serons en mesure de vous donner plus d'informations quant à leur avenir d'ici décembre.

Passe ton BAFA et deviens animateur

Le Bureau Animations Jeunes et le CPCV organisent un nouveau stage de formation générale au BAFA du **27 octobre au 3 novembre**.

Modalités pratiques : Avoir 17 ans révolus / Tarif spécial pour les jeunes de la vallée de Munster de 150 € / lieu du stage : Munster, en demi-pension
N'hésitez pas à contacter le Bureau Animations Jeunes au **03 89 77 54 24** ou par mail baj@cc-vallee-munster.fr pour plus d'informations.

SAISON CULTURELLE 2018/2019



Les enfants d'aujourd'hui étant les spectateurs de demain, la CCVM (s')investit dans la médiation culturelle auprès des scolaires.

Ainsi, la saison dernière, 5 représentations scolaires de 3 spectacles adaptés aux différents âges (maternelles, CP-CE1 et CE2-CM2) ont vu près de 540 élèves de 21 classes de toute la vallée profiter du confort de la salle de spectacle, la CCVM prenant à sa charge les ateliers préparatoires, le transport des élèves vers la salle et offrant un tarif spécifique aux enfants (4,50€ la place).

Afin que tout le monde puisse pleinement profiter de la représentation, des ateliers de préparation au spectacle sont systématiquement proposés aux classes participantes, animés par les artistes présentant le spectacle ou le directeur de la salle. La saison dernière, 26 ateliers ont été menés afin de préparer petits et grands à la thématique du spectacle, aux consignes particulières et aux échanges avec les artistes qui suivent les représentations.

Signe d'un réel engouement, 26 classes sont d'ores et déjà inscrites pour la saison 2018/2019.

Afin de maintenir le lien entre les jeunes et le spectacle vivant, des passerelles sont en train de se mettre en place avec le collège, l'École de Musique et l'Espace Jeunes pour permettre aux collégiens de continuer à fréquenter l'Espace culturel Saint-Grégoire au cours de séances dédiées ou en se mêlant au tout public lors de représentations en soirée, comme le font les lycéens depuis plusieurs saisons maintenant.

13^{ème} saison pour l'Espace culturel Saint-Grégoire

L'Espace culturel Saint-Grégoire a su se faire une place dans le tissu culturel de la Vallée de Munster, tant pour les séances de cinéma proposées par l'association Vidéoal que par la programmation de spectacles et ciné-conférences. Pour cette 13^{ème} saison de belles surprises vous attendent !

La part belle au théâtre

Le 10 janvier, Frères, une pièce inventive et touchante qui a décroché le prix du jury et celui du public lors de l'édition 2017 du festival Momix.

Le 5 mars, la Cie En attendant, présentera **La Rivière**, qui parle de l'impact qu'ont les histoires qu'on nous raconte étant petit.

Théâtre et musique mêlés

Le 18 décembre, la Cie Sorella mettra en scène deux sœurs cantatrices dans **Le récital**, un spectacle comico-lyrique qui fait la part belle à la musique.

Le 30 avril, le pianiste de ragtime et de boogie-woogie Sébastien Troendlé viendra présenter son ôde à la tolérance et à la musique afro-américaine **Rag and boogie pour les petits et ceux qui veulent encore grandir**.

Des voyages en musique

Le 8 janvier, en partenariat avec l'École de Musique et de Danse de la Vallée de Munster, nous accueillerons **Matskat**, candidat de The Voice en 2013, pour sa « Matskathérapie » en entrée libre.

Des spectacles dès 6 mois

Le mardi 30 octobre, Gilles Péquignot de la Cie Carnet de Bal, nous fera visiter le conservatoire pour animaux de la forêt en compagnie de son **Millepatte agile**.

Léon, un peu clown, un peu acrobate, un peu musicien, va faire **Des pieds et des mains** pour pousser la chansonnette qui lui trotte dans la tête, **le 19 février**.

Mademoiselle Rêve vit dans un monde fait d'objets en récup' et de projections vidéo pour faire découvrir aux petits le temps qui passe et les saisons qui défilent, **le 9 avril**.

Le tour du monde dans un fauteuil

Les ciné-conférences Connaissance du Monde nous emmèneront à la découverte de 6 destinations tout autour de la planète : le 18 octobre, direction **la Chine** ; le 22 novembre **la Patagonie** ; **la Nouvelle Calédonie**, le 13 décembre ; le 17 janvier **l'Irlande** ; le 14 mars, **la Norvège** et enfin le 4 avril, **l'Espagne**.

Réservez d'ores et déjà vos places sur notre billetterie en ligne sur www.cc-vallee-munster.fr

Vers un projet d'espace de travail partagé pour la Vallée de Munster

Un tiers-lieu... à l'interface entre son domicile et son lieu de travail, un espace partagé où travaillent et se croisent des entrepreneurs, des salariés en télétravail, des porteurs de projets de tous types d'activités... et pourquoi pas d'autres acteurs du territoire ! Avoir un bureau équipé au calme, ou occuper une place dans un espace ouvert avec d'autres entrepreneurs (co-working), partager, mutualiser, créer des synergies et stimuler la créativité, avancer plus vite, et mieux... Un rêve ? La CCVM s'associe à la Fabrique à Projets Ecooparc et un collectif de citoyens et d'entrepreneurs pour réfléchir ensemble à ce projet et invite chacun à participer à son élaboration.

Vous souhaitez développer votre projet ou activité professionnelle dans la Vallée de Munster ? Vous souhaitez télétravailler ? Vous avez besoin d'échanger avec d'autres entrepreneurs, sortir de votre isolement, bénéficier d'appuis et coopérer ?

Vous avez des questions ?

Guillaume Marguet, CCVM-0389775032
guillaume.marguet@cc-vallee-munster.fr
Dominique Rivière, Ecooparc -
06 389 22 789 - d.riviere@parc-ballons-
vosges.fr

Le Programme des vacances de la Toussaint

Le programme des vacances de la Toussaint du Bureau Animations Jeunes est sorti et vient d'être distribué dans les établissements scolaires.

Inscriptions à partir du jeudi 11 octobre à la CCVM, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Aides à la rénovation énergétique avec le programme Habiter mieux

Votre maison c'est l'hôtel des courants d'air ? Vos factures d'énergie sont un peu lourdes à supporter ? Il est temps de penser aux travaux de rénovation énergétique...

Pour vous aider à engager ces travaux, la CCVM s'associe à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et au Département du Haut-Rhin qui proposent des aides financières adaptées à vos besoins grâce au programme «Habiter Mieux». Ce programme propose deux options :

- L'offre **Habiter Mieux sérénité**, destinée aux propriétaires dont les revenus ne dépassent pas les plafonds fixés par l'ANAH permet de financer un ensemble de travaux de rénovation énergétique. Le montant maximum de cette aide est compris entre 7 000 et 10 000 euros, complété par une prime de 1 600 à 2 000 euros. Vous pourrez également bénéficier des services d'un opérateur-conseil professionnel pour mener le chantier à bien (diagnostic thermique, devis, établissement du dossier pour les subventions...) Cet accompagnement est également financé par une aide forfaitaire de 560 € de la CCVM.
- L'offre **Habiter Mieux agilité** qui permet de faire rapidement un type de travaux de rénovation énergétique reconnus les plus efficaces comme un changement d'une chaudière ou du mode de chauffage, l'isolation des murs, et l'isolation de combles aménagés ou aménageables. Le montant maximum de l'aide Habiter Mieux agilité est de 7 000 à 10 000 euros, toujours sous conditions de ressources.

Pour en savoir plus sur ces deux aides Habiter Mieux, rendez-vous sur le service en ligne monprojet.anah.gouv.fr

À vos agendas !



Chine, Merveilles et splendeurs du Sichuan

JEUDI 18 OCTOBRE À 20H30

Film de Georges Guillot



Le millepatte agile

MARDI 30 OCTOBRE À 14H30

Musique - Cie Carnet de Bal



Toute l'actualité culturelle et achat de vos billets en ligne sur www.cc-vallee-munster.fr

Restons connectés

Retrouvez toutes nos infos sur www.cc-vallee-munster.fr et suivez notre actu sur nos pages

 **ComCom Munster, La Piscine, L'Espace Jeunes** OU **Les stations de la Vallée de Munster**